

## Formulaire A

**Veillez noter : Lorsqu'une carte PRESTO est envoyée à PRESTO pour un remboursement, elle est annulée et n'est pas retournée.**

Des frais de traitement équivalant à 4 % de la valeur totale à rembourser s'appliqueront à tous les remboursements. Le délai de traitement prévu est de 4 à 6 semaines à compter de la réception au bureau de PRESTO. Nous pouvons vous contacter pour obtenir une preuve d'achat.

### Informations sur le détenteur de la carte tarifaire (veuillez écrire clairement en lettres moulées)

Numéro de la carte <b>1</b>	Numéro de vérification <b>2</b>	Veillez consulter le verso de la carte PRESTO <b>2</b> XXX Exp XX/XX/20XX <b>1</b> XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
Titulaire de la carte tarifaire NOM		
Titulaire de la carte tarifaire PRÉNOM(s)		
Numéro de téléphone	Courriel	
Adresse L'adresse figurant dans votre compte Mon PRESTO sera utilisée pour traiter votre remboursement. Veuillez vous assurer qu'elle est à jour.		



**Votre remboursement sera émis par Virement Interac MD®.**

Si vous souhaitez plutôt un chèque, il faut prévoir un délai de traitement supplémentaire :  Chèque

Pour recevoir un remboursement, vous devez remplir toutes les conditions ci-dessous :

- Cette carte PRESTO est enregistrée dans un compte Mon PRESTO
- Les renseignements figurant sur ce formulaire correspondent au nom, au numéro de téléphone et à l'adresse électronique figurant dans Mon compte PRESTO (Si mes renseignements personnels ont récemment changé, j'ai mis à jour Mon compte PRESTO)
- La carte PRESTO présente un solde positif
- Je comprends que les laissez-passer de transport en commun et les billets PRESTO constituent la vente ferme
- La carte PRESTO est incluse dans l'enveloppe

Signature du titulaire de la carte

Date (mm/jj/aaaa)

X

**\*\* N'oubliez pas de joindre votre carte PRESTO au formulaire rempli \*\***

Envoyez le formulaire rempli et la carte PRESTO par la poste à

Remboursement de la carte PRESTO  
a/s Services de soutien, Finances de PRESTO  
20 rue Bay, bureau 600  
Toronto (Ontario) M5J 2W33

Tél : 1-8PRESTO 123 Site Web : prestocard.ca

En vertu de l'article 39(2) de la Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée de l'Ontario, vous êtes par la présente avisé(e) que les renseignements personnels vous concernant sont recueillis dans le but de fournir des renseignements relatifs au remboursement des cartes tarifaires. L'autorité légale pour cette collecte d'informations provient de la Loi sur Metrolinx de 2006. Vous pouvez faire parvenir vos questions concernant cette collecte à: Coordonnateur, Accès à l'information et protection de la vie privée, Metrolinx, 277, rue Front Ouest, 4e étage, Toronto (Ontario) M5V 2X4